

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2014

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

SÉRIE : ES

Corrigé
Obligatoire + Spécialité

Durée de l'épreuve : 4 heures + 1 heure

Coefficient : 7+2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

DISSERTATION

PROPOSITION DE CORRIGÉ

Sujet : Le commerce international ne présente-t-il que des avantages ?

Le programme officiel :

2. Mondialisation, finance internationale et intégration européenne

Thèmes et questionnements	Notions	Indications complémentaires
2.1 Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ?	Avantage comparatif, dotation factorielle, libre-échange et protectionnisme, commerce intra-firme, compétitivité prix et hors prix, délocalisation, externalisation, firmes multinationales, spécialisation.	<p>En partant d'une présentation stylisée des évolutions du commerce mondial et en faisant référence à la notion d'avantage comparatif, on s'interrogera sur les déterminants des échanges internationaux de biens et services et de la spécialisation.</p> <p>On analysera les avantages et les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs. On présentera à cette occasion les fondements des politiques protectionnistes et on en montrera les risques. On s'interrogera sur les effets d'une variation des taux de change sur l'économie des pays concernés.</p> <p>En s'appuyant sur des données concernant le commerce intra-firme et sur des exemples d'entreprises multinationales, on abordera la mondialisation de la production. On analysera les choix de localisation des entreprises et leurs stratégies d'internationalisation.</p> <p>On étudiera à cette occasion les principaux déterminants de la division internationale du travail, en insistant sur le rôle des coûts et la recherche d'une compétitivité hors prix.</p> <p>Acquis de première : gains à l'échange.</p>

Attentes essentielles :

Notions	Commerce international, avantage comparatif, libre échange, spécialisation.
Mécanismes	Montrer les effets positifs de la spécialisation, de l'augmentation de la taille du marché et de l'intensification de la concurrence sur la croissance. Montrer les inconvénients des échanges internationaux pour les producteurs comme pour les consommateurs.
Savoir-faire	Lectures et interprétations de proportions, pourcentages de répartition, taux de variation, taux de croissance moyen, représentation des séries chronologiques.

Exploitation possible des documents :

	Exploitation possible
Document 1	Ce document montre globalement une corrélation entre la croissance des exportations mondiales et la croissance de la production mondiale. La période 2001-2011 montre plus particulièrement une « sur-réaction » des exportations

	vis-à-vis de la production très visible à partir de la crise de 2008. On peut ainsi y trouver à la fois l'illustration des avantages mais aussi des inconvénients en temps de crise (et des tentations protectionnistes...) du commerce international.
Document 2	Ce document fait le lien entre l'ouverture des pays au commerce international et leur niveau de vie ainsi que leur IDH. On peut y voir que certains pays en bonne position pour leur classement selon l'IDH importent et exportent beaucoup mais aussi l'inverse. Les trois dernières colonnes montrent la structure des exportations donc les spécialisations de ces pays. Ces dernières ont une efficacité inégale en termes de croissance et de développement.
Document 3	Ce document montre les effets de l'ouverture internationale dans la branche « habillement et cuir » (particulièrement concernée par la concurrence internationale car peu capitalistique), à la fois positifs et négatifs pour les producteurs et les consommateurs.

Problématique possible :

Si le commerce international est globalement un facteur de croissance et de développement en générant des gains tant pour le producteur que le consommateur, il ne présente pas que des aspects positifs pour les pays participant aux échanges. Ainsi, en fonction des spécialisations, tous les pays et toutes les activités ne trouvent pas le même avantage au commerce international.

Plan détaillé

<u>I) Le commerce international est globalement facteur de croissance et de développement</u>	<u>II) Mais tous les pays et toutes les activités n'y trouvent pas le même avantage</u>
A) Le commerce international permet la spécialisation qui est un facteur d'optimisation de la production mondiale	A) Les spécialisations sont inégales
<ul style="list-style-type: none"> - La théorie des avantages comparatifs conduit à la spécialisation des pays et à la DIT. (Document 2 ex de spécialisations) - La DIT présente en théorie de nombreux avantages : les gains de productivité réalisés doivent mener à une augmentation de la production mondiale et une baisse des prix. (Document 1 : corrélation entre croissance des exportations et croissance du PIB) 	<ul style="list-style-type: none"> La spécialisation internationale n'avantage pas les pays dans la même mesure. (Document 2) - Certains produits ont plus ou moins d'effets d'entraînement sur le reste de l'économie. Ils sont donc plus ou moins source de croissance. (Document 2 exemples de la Chine et du Brésil) - Certains pays peuvent même y perdre s'ils sont victimes d'une forte détérioration des termes de l'échange. (c'est le cas de nombreux pays spécialisés dans des produits primaires). (Document 2 ex du Niger)
B) L'augmentation de la taille du marché et l'intensification de la concurrence dynamisent les économies nationales	B) Certaines activités peuvent souffrir du commerce international
<ul style="list-style-type: none"> - Des effets positifs pour les producteurs : L'ouverture internationale augmente la taille du marché, ce qui permet aux producteurs de réaliser des économies d'échelle, de bénéficier des effets d'expérience et donc d'améliorer la rentabilité de leur production. Cet effet est renforcé par la possibilité d'importer des biens de production à moindre coût, d'utiliser des technologies importées ... 	<ul style="list-style-type: none"> - La pression concurrentielle peut empêcher des industries naissantes de se développer et de gagner en compétitivité ; dans les pays du Nord, les industries menacées par le libre-échange sont plutôt les industries vieillissantes, qui ne sont plus assez compétitives (sidérurgie, textile...). - Les restructurations imposées par le libre-échange peuvent faire disparaître certains secteurs des pays industrialisés avec des coûts économiques et sociaux considérables (chômage, reconversions de

<p>- Mais aussi pour les consommateurs : L'importation de biens de consommation permet d'acheter à un meilleur prix (ce qui augmente le pouvoir d'achat des ménages), des produits qu'ils ne trouveraient pas dans leur pays... L'intensification de la concurrence a aussi un effet stimulant sur l'innovation : les consommateurs bénéficient donc à la fois de produits moins chers mais aussi plus variés. (Document 3 exemple de la consommation « habillement et cuir »)</p>	<p>la main d'œuvre...). (Document 3 chute de l'emploi dans la branche « habillement et cuir »).</p> <p>- Ces coûts économiques et sociaux peuvent se renforcer et paraître plus lourds encore en période de crise, alors que la concurrence internationale est exacerbée et que l'exigence de compétitivité impose plus de rigueur salariale et de licenciements.</p>
--	---

Tous les éléments présentés ne sont pas exigés des candidats.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

EPREUVE COMPOSEE

PROPOSITION DE CORRIGE

Première partie (6 points) : **Mobilisation des connaissances**

Question 1 (3 points) : Montrez que la productivité globale des facteurs est source de croissance économique.

Thème du programme :

Science économique

1. Croissance, fluctuations et crises

1.1 Quelles sont les sources de la croissance économique ?

Attentes :

- La croissance s'explique par une hausse des quantités de facteurs de production utilisés (capital et travail), mais aussi par la hausse de la productivité globale des facteurs.
- En effet, lorsque l'on observe les contributions à la croissance, on constate qu'une partie de celle-ci ne s'explique pas par la hausse des quantités de facteurs, il existe donc un résidu qui correspond à la productivité globale des facteurs.
- Cette hausse de la productivité globale des facteurs peut être assimilée au progrès technique au sens large. Celui-ci permet de réduire les coûts de production unitaires. Les gains de productivité qu'il engendre permettent de diminuer les prix de vente ce qui entraîne une hausse de l'offre et de la demande et conduit à une accélération de la croissance économique.

Question 2 (3 points) : Comment les partenaires sociaux contribuent-ils à la détermination des salaires ?

Thème du programme :

Regards croisés

2. Travail, emploi, chômage

2.1 Comment s'articulent marché du travail et gestion de l'emploi ?

Attentes :

- Le salaire n'est pas déterminé uniquement par des règles du marché, mais aussi par des mécanismes sociaux.
- En effet, les partenaires sociaux ont un rôle important dans la définition de normes salariales. Le terme « partenaires sociaux » désigne des représentants des principaux syndicats de salariés (CGT, FO, CFDT, Sud, ...) et des principales organisations patronales (MEDEF, CGPME...).
- Les partenaires sociaux effectuent des négociations régulières en matière salariale. On parle alors de dialogue social. Ce dernier peut déboucher sur la signature de conventions collectives. Il s'agit d'accords, signés par les syndicats de salariés et les syndicats patronaux au niveau de l'entreprise, au niveau d'une branche ou au niveau national. Les négociations définissent donc les conditions d'utilisation et de rémunération de la main-d'œuvre (salaires, promotion, durée du travail...).

Deuxième partie (4 points) : **Etude de document**

Question : Après avoir présenté le document, vous comparerez la croissance économique de la France, de l'Allemagne et de l'Union Européenne entre 2003 et 2012.

Attentes essentielles :

Présentation du document	Tableau à double entrée fourni par Eurostat en 2013 qui présente les taux de croissance annuel du PIB en pourcentage en France, en Allemagne et dans l'Union européenne, entre 2003 et 2012. La dernière colonne indique le taux de croissance annuel moyen du PIB sur la période.
--------------------------	--

Collecte et traitement de l'information	<ul style="list-style-type: none"> - On peut constater que la croissance du PIB en France, en Allemagne et dans l'UE suit sur la période une évolution plus ou moins similaire : avec des périodes d'expansion (entre 2005 et 2006), avec des périodes de ralentissement de la croissance (entre 2006 et 2007) ou de récession comme entre 2008 et 2009. - On peut voir à l'aide des TCAM du PIB que globalement la croissance est un peu plus faible en France qu'en Allemagne et dans l'Union européenne sur la période. - Enfin, la croissance est globalement faible en Europe (1,2 % de croissance du PIB en moyenne par an sur la période).
---	--

Troisième partie (10 points) : **Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire**

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités ne sont pas seulement économiques.

Le programme officiel :

Sociologie

1. Classes, stratification et mobilité sociales

1.1 Comment analyser la structure sociale ?	Inégalités économiques, inégalités sociales, classes sociales, groupes de statut, catégories socioprofessionnelles.	<p>On mettra en évidence le caractère multiforme des inégalités économiques et sociales ainsi que leur aspect parfois cumulatif. On procédera à des comparaisons en utilisant les principaux indicateurs et outils statistiques appropriés.</p> <p>On présentera les théories des classes et de la stratification sociale dans la tradition sociologique (Marx, Weber) ainsi que leur pertinence pour rendre compte de la dynamique de la structuration sociale. On mettra en évidence la multiplicité des critères de différenciation sociale dans les sociétés post-industrielles (statut professionnel, âge, sexe, style de vie).</p> <p>Acquis de première : salaire, revenu, profit, revenu de transfert, groupe social.</p>
--	---	--

Attentes essentielles :

Notions	inégalités économiques, salaires, revenu, inégalités sociales, catégories socioprofessionnelles.
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none"> - Présenter les différentes inégalités économiques (salaire, revenu, patrimoine) - Montrer que les inégalités sont multiples : elles sont aussi sociales, culturelles, politiques... - Mettre en évidence le brouillage actuel des inégalités : le système des inégalités ne concerne pas seulement les classes sociales, il existe d'autres critères de différenciation sociale (âge, sexe, territoire...).
Savoir-faire	<p>Lecture et interprétation de tableau à double entrée</p> <p>Lecture et interprétation de la médiane</p> <p>Lecture et interprétation de pourcentages de répartition</p>

Exploitation possible des documents :

	Exploitation possible
Document 1	<p>Mise en évidence des inégalités économiques. La concentration des revenus est importante mais bien inférieure à celle de patrimoine.</p> <p>Les inégalités économiques sont un phénomène auto-entretenu : certains cumulent les privilèges alors que d'autres cumulent les désavantages.</p>

Document 2	<p>Les inégalités sont multiples, évolutives et leur perception se modifie.</p> <p>Le document développe l'exemple des inégalités hommes/femmes (dans la sphère domestique, professionnelle, politique). Il montre aussi les inégalités entre générations, les jeunes d'aujourd'hui cumulant les difficultés.</p> <p>Enfin, le document montre que de nouvelles inégalités (sociales, culturelles) brouillent la lecture de la société en terme de classes sociales (donc en terme d'inégalités économiques).</p>
Document 3	<p>Le document montre les inégalités de réussite scolaire selon l'origine sociale dont parle la fin du document 2. Il permet de voir notamment la surreprésentation des enfants d'origine populaire dans les filières courtes et une surreprésentation des enfants d'origine aisée dans les filières longues.</p> <p>Il y a donc une tendance à la reproduction des inégalités entre les générations. La mobilité sociale semble donc assez faible.</p>

Raisonnement possible :

Les inégalités sont multiples et évolutives : elles sont économiques mais aussi sociales : on peut ainsi observer des différences qui se traduisent en termes d'avantages et de désavantages en termes d'avoir, de savoir, de pouvoir...

- Trois formes principales d'inégalités économiques : inégalités de salaire, de revenu et de patrimoine.
 La dispersion des salaires s'explique en partie par des différences de qualification mais aussi par des causes socio-politiques.
 Pour les revenus, il faut prendre en compte non seulement les salaires, les autres revenus d'activité, mais aussi les revenus du patrimoine et les revenus de transfert (prestations sociales, allocation, ...). L'éventail des revenus est plus important que celui des salaires. Les revenus de transfert ont pour vocation de limiter la dispersion des revenus mais aujourd'hui, la baisse des inégalités de revenus semble stoppée et l'impact redistributif de la fiscalité limité.
 Enfin, il faut prendre en compte les inégalités de patrimoine (notamment le patrimoine immobilier et le patrimoine financier) plus inégalement réparti que le revenu (courbe de Lorenz) (*Document 1*)
 A valoriser : au cours du XXème siècle, les inégalités économiques ont eu tendance à se réduire mais depuis quelques décennies, les inégalités notamment de patrimoine se creusent de nouveau.
- Les inégalités sont aussi et avant tout sociales. Toutes les inégalités ne s'expliquent pas par des raisons économiques.
 Les inégalités sociales sont multiformes, on peut citer par exemple les inégalités hommes/femmes qui concernent de multiples domaines : la sphère domestique, professionnelle, politique... (*Document 2*)
 On peut également citer des inégalités de pratiques culturelles entre groupes sociaux : la pratique de la lecture par exemple reste très clivée socialement.
 Les inégalités concernent aussi la réussite scolaire (le capital culturel) : l'inégale réussite n'a pas que des causes économiques. (*Document 3*)
 Aujourd'hui, de nouvelles lignes de clivage semblent prendre de l'importance et brouillent la lecture des inégalités en termes de classes sociales : on peut par exemple mettre en évidence des inégalités entre les générations : les jeunes d'aujourd'hui semblent cumuler les handicaps. On peut aussi citer les clivages liés aux territoires, aux origines, aux croyances.

A valoriser :

Les inégalités économiques et sociales sont cumulatives.

- Les inégalités économiques induisent des inégalités sociales de toutes natures, des inégalités de niveaux de vie mais aussi de modes de vie (la hiérarchisation des postes de dépenses dans le budget des ménages est largement corrélée au niveau de revenus et à la détention ou la non-détention d'un patrimoine). Les écarts d'espérance de vie à

35 ans ou les écarts de taux de départ en vacances montrent l'influence des inégalités économiques sur les conditions de vie.

- Les inégalités sociales à leur tour engendrent des inégalités économiques mais aussi culturelles et politiques. Ainsi, les inégalités sont multiformes, évolutives et peuvent être cumulatives.

NB :

- Beaucoup d'exemples sont possibles pour ce sujet ; ce qui semble important c'est que l'élève soit capable d'en expliquer quelques-uns avec précision.

Tous les éléments présentés ne sont pas exigés des candidats.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGE DU SUJET A

Sujet : En quoi les attitudes politiques sont-elles le reflet de la socialisation politique ?

Le programme officiel :

2.1 Quelle est l'influence de la culture politique sur les attitudes politiques ?	Culture politique, socialisation politique, comportements politiques.	On montrera que les attitudes politiques reflètent souvent des cultures politiques particulières mais aussi des modes de socialisation (primaire comme secondaire) spécifiques. La question de l'identification partisane et celle du clivage gauche/droite fourniront des illustrations simples de ces processus de formation des dispositions politiques. Acquis de première : socialisation primaire, socialisation secondaire.
--	---	---

Attentes essentielles :

Notions	Socialisation politique, socialisation primaire, socialisation secondaire, attitude politique, culture politique
Mécanismes	<ul style="list-style-type: none">- Mise en évidence du fait que les attitudes politiques ne sont pas innées, qu'elles sont acquises lors de la socialisation.- Ainsi, la socialisation primaire influence fortement les attitudes politiques (il faudra notamment montrer le rôle important de la famille dans ce processus, celle-ci fournit une première grille de lecture de la vie politique).- Mais les attitudes politiques se construisent tout au long de la vie des individus : on insistera donc sur la pluralité des instances de socialisation (famille, amis, médias), sur l'influence de la socialisation secondaire et sur le contexte social et politique.
Savoir-faire	<ul style="list-style-type: none">- Lecture et interprétation de proportion- Lecture et interprétation de tableau à double entrée

Exploitation possible des documents :

	Exploitation possible
Document 1	Le document montre l'importance de l'influence de la famille proche sur les idées politiques des individus. Il montre notamment la forte influence des parents et du conjoint.
Document 2	Le document permet d'illustrer le fait que la socialisation politique est un processus qui est soumis à une pluralité d'influences. Il met notamment en évidence le rôle des médias dans ce processus. Les effets des messages émis semblent limités mais pour beaucoup d'individus, les médias (surtout la télévision) sont le premier moyen utilisé pour s'informer de la vie politique. Il montre également qu'Internet est un nouveau moyen d'information qui permet une plus grande hétérogénéité des sources et messages.

Réponse possible :

- Les attitudes politiques sont en grande partie déterminées par la socialisation primaire avec un poids prépondérant de l'influence familiale.
 - La famille influence fortement les attitudes politiques des individus :
Souvent reproduction des préférences politiques sur échiquier gauche–droite entre parents et enfants car la famille est l'agent de socialisation qui a le plus d'influence sur l'individu (*Document 1*) mais on ne vote pas forcément pour le même parti que ses parents.
 - L'école, autre grande instance de socialisation primaire, « marque » les individus (transmission d'une culture civique).
- Les attitudes politiques se construisent aussi lors de la socialisation secondaire.
 - A l'âge adulte, découverte de nouveaux univers sociaux, normes et valeurs qui infléchiront ou renforceront les schémas de pensée acquis pendant l'enfance.
 - La socialisation secondaire est le résultat de la trajectoire sociale et des événements vécus (mobilité sociale, expériences de chômage...).
 - Les médias ont une influence limitée sur les opinions politiques mais ont un rôle important dans l'information des individus et la mise sur agenda d'une question sociale. (+ Importance prise par Internet aujourd'hui.) (*Document 2*)
 - Le contexte économique, politique et historique peut aussi influencer les attitudes politiques. (effet de génération)

→ Socialisation primaire = base, sur laquelle viennent se greffer les acquis de la socialisation secondaire.

Tous les éléments présentés ne sont pas exigés des candidats.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPECIALITE : Sciences sociales et politiques

PROPOSITION DE CORRIGE DU SUJET B

Sujet : Quelles sont les composantes institutionnelles du régime présidentiel ?

Le programme officiel :

1.1 Quelles sont les composantes institutionnelles des régimes politiques démocratiques ?	Régime parlementaire, régime semi-présidentiel, régime présidentiel.	Largement ouvert à des illustrations historiques et comparées, ce thème sensibilisera les élèves à la diversité des solutions constitutionnelles mises en œuvre dans les démocraties occidentales pour séparer le pouvoir exécutif du pouvoir législatif.
--	--	---

Attentes essentielles :

Notions	Régime parlementaire
Mécanismes	Mise en évidence des caractéristiques d'un régime présidentiel soit une séparation stricte des pouvoirs qui implique que : <ul style="list-style-type: none">- Le chef de l'Etat et les parlementaires tiennent leur pouvoir du peuple ;- L'exécutif et le législatif ne collaborent pas dans le processus législatif ;- L'exécutif et le législatif ont peu de pouvoirs de contrôle mutuel.

Exploitation possible des documents :

	Exploitation possible
Document	<ul style="list-style-type: none">- Le pouvoir exécutif est détenu par le Président (il est à la fois chef de l'Etat et le chef du gouvernement).- Le pouvoir législatif est détenu exclusivement par le Congrès. Il y a donc séparation stricte des pouvoirs. <ul style="list-style-type: none">- le président ne peut dissoudre le Congrès, en retour celui-ci ne peut renverser le président.- pour éviter les situations de blocage, il existe toutefois des procédures de contrôle mutuel : la procédure d'impeachment permet de contrôler la probité de l'exécutif et les deux pouvoirs disposent d'un droit de veto.

Réponse possible :

- Dans un régime présidentiel, le Président de la République et les parlementaires tiennent leur pouvoir du peuple.
Etats-Unis = régime présidentiel par excellence, le Président et les parlementaires sont élus au suffrage universel et sont donc également légitimes.
L'exécutif ne procède pas du législatif et est monocéphale :
Président a les fonctions de chef de l'Etat et de chef du « gouvernement. Aux Etats-Unis, élu pour quatre ans avec un vice-président (« ticket présidentiel ») au suffrage universel. Impossible de faire plus de deux mandats consécutifs.

Aux Etats-Unis, le législatif est composé de deux chambres :

- La Chambre des Représentants (élus pour deux ans, au suffrage universel direct, au scrutin majoritaire uninominal).
- Le Sénat (représente les Etats, est renouvelé tous les deux ans par tiers.)

Les deux chambres proposent, votent, amendent les lois et le Budget de l'Etat fédéral.

- Dans un régime présidentiel, les organes exécutifs et législatifs ne collaborent pas en matière législative :
L'initiative législative n'appartient qu'au Parlement.
- Les organes exécutif et législatif ont peu de pouvoir de contrôle mutuel.
Ils ne peuvent se démettre mutuellement :
 - Le Président n'est pas responsable politiquement devant le parlement.
 - Le Président n'a pas le pouvoir de dissolution.

→ Le régime politique présidentiel repose sur une « séparation stricte » des pouvoirs.

A valoriser :

- Quelques procédures de contrôle des deux pouvoirs
 - Le Sénat peut lancer une procédure de destitution (*impeachment*) pour mettre en accusation le Président, un haut fonctionnaire ou un juge pour des faits de trahison, de corruption ou de crime.
 - Le Président a un droit de veto sur les lois votées par le Parlement.
- Dans un régime présidentiel, l'exécutif et le législatif sont obligés de passer des compromis sinon risque de blocage. (*"checks and balances"*)
Aux Etats-Unis, large consensus sur la Constitution, des élections fréquentes et tradition de compromis entre les partis politiques.

Tous les éléments présentés ne sont pas exigés des candidats.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Economie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET A

Sujet : Montrez que la politique de la concurrence est source de débats.

Le programme officiel :

2.2 Quel est le rôle de la politique de la concurrence ?	Abus de position dominante, cartel de producteurs, marché pertinent.	En s'appuyant sur des exemples, on montrera que la politique de la concurrence s'exerce non seulement à l'égard des entreprises mais aussi en matière d'intervention publique. On soulignera que cette politique est source de débats quant à la place de l'État dans la production de services collectifs et dans la mise en œuvre de la politique industrielle. On présentera quelques cas dans lesquels les autorités de la concurrence, en France et à l'échelon européen, sont intervenues pour protéger les intérêts des consommateurs. Acquis de première : fonctions économiques de l'État, marchés concurrentiels, marchés imparfaitement concurrentiels, pouvoir de marché
---	--	--

Attentes essentielles :

Notions	Politique de la concurrence, marchés concurrentiels, marchés imparfaitement concurrentiels.
Mécanismes	Expliquer en quoi les objectifs de la politique de la concurrence peuvent entrer en conflit avec ceux de la politique industrielle. Expliquer pourquoi l'entrée dans le champ de la concurrence des services collectifs marchands est aussi débattue.

Exploitation possible des documents :

	Exploitation possible
Document	Le document met en évidence les deux sources principales de débat : l'interdiction des aides d'Etat (ainsi que les dérogations liées à cette règle) et la libéralisation des services publics.

Réponse possible :

Le rôle pris par la politique de la concurrence dans la construction européenne fait débat, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la politique industrielle et la production des services collectifs par les Etats membres.

La politique de la concurrence peut entrer en conflit avec la politique industrielle des Etats, qui vise à améliorer les performances de leurs entreprises, ainsi que leur potentiel d'innovation.

- On peut voir dans la concentration et l'apparition de pouvoirs de marché des conditions favorables à l'innovation, comme le pensait Schumpeter, plutôt qu'une situation qui nuirait nécessairement aux intérêts des consommateurs.

- La politique européenne de contrôle et de réduction des aides d'Etat aux entreprises fait aussi l'objet de critiques : la compétitivité des entreprises européennes pourrait ainsi être pénalisée par rapport à d'autres pays soumis à des règles moins restrictives.

Le second débat concerne la production des services collectifs.

- les services collectifs marchands entrent dans le champ de la concurrence à partir des années 1990 (jusqu'alors généralement fournis par des monopoles étatiques). Objectif : améliorer l'efficacité de la production de ces services par l'établissement d'un marché plus concurrentiel, les monopoles étant jugés peu performants et soupçonnés d'abuser de leur pouvoir de marché. Baisse des prix attendue et augmentation de la qualité de ces services.
- Or, il apparaît que cette mise en concurrence ne bénéficie pas toujours aux usagers : des prix qui ne diminuent pas nécessairement (marchés de la fourniture d'énergie), des infrastructures qui se dégradent pour les services de réseaux...
- Ces mutations ont suscité en France particulièrement un certain nombre de craintes et de réticences, au motif qu'elles menaceraient la conception française du service public, fondée sur les principes de continuité, d'égalité et d'adaptabilité. Les traités européens ne parlent pas de services publics en effet, mais de services d'intérêt général.

Tous les éléments présentés ne sont pas exigés des candidats.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ : Economie approfondie

PROPOSITION DE CORRIGÉ SUJET B

Sujet : Comment peut-on expliquer le processus de globalisation financière ?

Le programme officiel :

3.1. Qu'est-ce que la globalisation financière ?	Actifs financiers, devises, intermédiation financière.	<p>On présentera les principaux marchés financiers (marchés des changes et marchés des capitaux) et le rôle économique de chacun d'entre eux. On identifiera les différents acteurs y réalisant des transactions (entreprises, investisseurs institutionnels, etc.). On insistera sur l'interdépendance des différents marchés et sur l'importance de l'information pour leur fonctionnement. On analysera le triple processus de désintermédiation, déréglementation et décloisonnement qui caractérise l'évolution des marchés des capitaux depuis les années 1990 et conduit à la constitution d'un marché mondial des capitaux.</p> <p>Acquis de première : financement direct/indirect, taux d'intérêt.</p>
---	--	--

Attentes essentielles :

Notions	Globalisation financière, intermédiation financière, financement direct/indirect, actifs financiers.
Mécanismes	Montrer le processus de décloisonnement, de déréglementation et de désintermédiation.

Exploitation possible du document :

Document	<p>Ce document présente les causes de la globalisation financière : déréglementation, décloisonnement et désintermédiation en insistant plus particulièrement sur le rôle des pouvoirs publics dans ce processus.</p> <p>Les rôles des progrès des NTIC et de la finance mathématique dans l'élaboration de nouveaux produits financiers sont également évoqués.</p>
----------	--

Réponse possible :

Les années 1980 ont marqué l'avènement du rôle grandissant des marchés financiers dans le financement d'une économie mondialisée. La globalisation financière se définit par la constitution d'un vaste système financier mondial où les capitaux sont parfaitement mobiles. Aujourd'hui le système financier est devenu un « méga marché » caractérisé par une double unité :

- Une unité de lieu : les places financières sont interconnectées par des réseaux modernes de communication.
 - Une unité de temps : les marchés financiers fonctionnent 24 heures sur 24.
- La dérèglementation entraîne :
- la création de nouveaux produits financiers (marché des produits dérivés).
 - un recul du contrôle des États sur les marchés financiers (privatisation, fin du contrôle des changes, levée des mesures d'encadrement du crédit...)
 - Une libéralisation des mouvements de capitaux.
- Le décloisonnement implique :
- la suppression des barrières entre les marchés nationaux.
 - ainsi que celles internes aux différents marchés (fin de la séparation entre les banques commerciales et les banques d'affaires...).
 - Cela permet aux investisseurs de se procurer rapidement des titres divers, quel que soit leur position géographique et de les échanger tout aussi rapidement en les transformant.
 - Le développement des NTIC renforce ce processus en permettant une interconnection des places financières et une accélération de la transmission des transactions financières par la circulation rapide de l'information.
- La désintermédiation désigne la possibilité pour n'importe quel opérateur d'intervenir directement sur les marchés sans passer par l'intermédiaire d'une banque. Cela a conduit
- au développement du financement direct.
 - au développement de nouveaux marchés financiers (marché des produits dérivés par exemple).
 - à des transactions financières dont le coût est quasi nul, favorisé par le traitement de l'information via les NTIC.

Tous les éléments présentés ne sont pas exigés des candidats.

Le corrigé proposé fournit des indications à destination des commissions académiques d'entente et d'harmonisation académiques, mais il ne doit pas être considéré comme une norme.